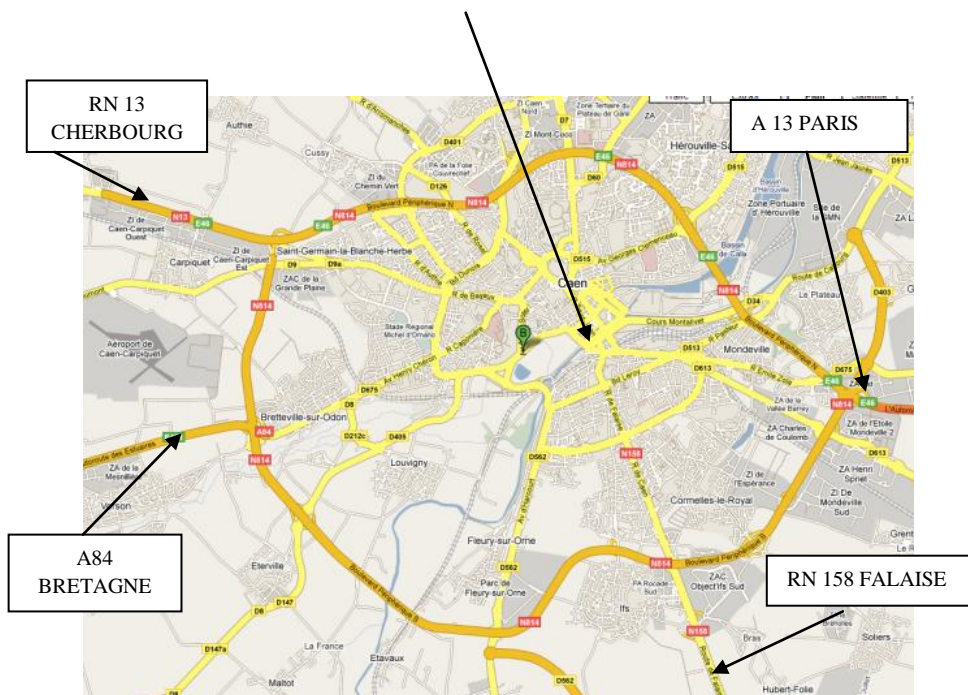


Plan accès :

Centre des Congrès, 13 avenue Albert Sorel, 14000 CAEN



Stationnement gratuit possible sur le parking de l'hippodrome



L'Institut est soutenu par le Conseil régional de Basse-Normandie et la ville de Caen.



Institut international des Droits de l'Homme et de la Paix
Maison des Quatrans 25, rue de Geôle 14000 CAEN
Tél. : 02.31.79.23.89 Fax : 02.31.26.30.96
www.2idhp.eu



Avec la participation de l'ordre des Avocats de Caen, de la CPAM,
de la Ligue des Droits de l'Homme et de l'ASTI 14,

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX

organise

le 29 avril 2009 de 9h00 à 17h00,
au Centre des Congrès de Caen

un séminaire sur le thème

« Le migrant en situation irrégulière,
titulaire des droits fondamentaux ? »



ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE CAEN



Selon un récent rapport de l'ONU, il y aurait 200 millions de migrants à travers la planète. Jamais, l'humanité n'a autant bougé. Poussés par le désir d'une vie meilleure ou, en tout cas, moins malheureuse, les individus tentent par des voies plus ou moins légales de passer outre les interdictions et les frontières. L'Institut international des droits de l'homme et de la paix, association dont les missions sont de sensibiliser, de réfléchir et de proposer, a souhaité, le temps d'une journée, s'attarder sur une partie particulièrement vulnérable des migrants, ceux qui sont en situation irrégulière.

En délicatesse avec les autorités sur le titre juridique de leur présence sur le territoire français, les migrants en situation irrégulière continuent à être des individus, et de cette simple constatation, ont droit au respect de leurs droits fondamentaux. Encore faut-il déterminer lesquels et dans quelle mesure...

Programme

- 09h00-09h20 :** **Accueil**, café, viennoiseries.
- 09h20-09h30:** **Ouverture des travaux :**
Maître Turret, Président de l'institut.
- 09h30-09h50:** **« Qu'est-ce qu'un migrant en situation irrégulière » ? Eclairages du droit national et du droit européen :**
Mme Chassin, Maître de conférences à l'université de Caen
- 09h50-10h10** **Quels droits pour le migrant en situation irrégulière ? : Perspectives européennes et internationales :**
M. Akandji-Kombé, Doyen de la faculté de droit, secrétaire général de l'institut.
- 10h10-10h30:** **« Le migrant en situation irrégulière et l'accès au juge » :**
Maître Rousselot.
- 10h30-10h50:** **Débat et pause.**

- 10h50-11h20 :** **« Le migrant en situation irrégulière et le droit au travail » :**
Maître Lehoux.
- 11h20-12h10 :** **« Le migrant en situation irrégulière et l'accès aux soins » :**
Mme Rivière (Cellule DETRESS CPAM Caen).
- 12h10-12h30 :** **Débat .**
- 12h30-14h00 :** **Déjeuner** au restaurant administratif
(pour ceux qui ont réservé).
- 14h00-15h00 :** **Atelier 1 : « Le migrant en situation irrégulière face à la loi » :**
Animé par M. Lemièrre (ASTI 14).
- Atelier 2 : « Le migrant en situation irrégulière face à ses droits » :**
Animé par Mmes Audouard (LDH), et Costet-Fontaine (ASTI 14).
- 15h00-15h45 :** **Débat et propositions** en séance plénière.
- 15h45-16h00 :** **Pause.**
- 16h00-16h45:** **Présentation synthétique des propositions des experts et des groupes de travail :**
M. Akandji-Kombé.
- 16h45** **Clôture** du séminaire par Mme Cauchy, et Maître Onraed

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, merci de nous retourner avant le 21 avril le coupon réponse, et de ne pas oublier d'y joindre votre chèque de paiement si vous choisissez de déjeuner en notre compagnie. Pour le séminaire uniquement, vous pouvez également vous inscrire par mail : marie-pierre.pagnon@iidhp.eu